



Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

**COMMISSION ATTRACTIVITE,
AMENAGEMENT ET URBANISME**

Compte-Rendu de la réunion du

Jeudi 5 avril 2018 à 16H00

Salle 36 – 144, avenue de Thionville

ORDRE DU JOUR

POINTS CM :

Cellule Action Foncière :

POINT 1 : Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise communale située rue de Vallières..

POINT 2 : Avenant à la convention foncière du 7 novembre 2013 concernant la zone d'activité de Coincy. .

Etaient présents, sous la présidence de : M. GANDAR, Conseiller Délégué

Mme GROLET, Conseillère Municipale – Membre titulaire
M. CAMBIANICA, Adjoint au Maire – Membre titulaire
M. LECOCQ, Adjoint au Maire – Membre titulaire

Services :

M. FAREL, Architecte-conseil

M. DUPOUY, Directeur Général Adjoint
M. PISKOSZ, Directeur du Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine
M. ZIVIANI, Chef du Service Suivi Réglementaire
Mme PINA, Responsable de la Cellule Action foncière

Etaient excusé(e)s /absent(e)s :

M. DARBOIS, Adjoint au Maire - Membre titulaire
Mme AUDOUY, Conseillère Municipale – Membre suppléant

Mme SALLUSTI, Adjointe au Maire – Membre titulaire
M. TRON, Adjoint au Maire
M. PLANCHETTE, Adjoint au Maire – Membre suppléant
M. TOULOUZE, Adjoint chargé de Quartiers
M. LEBEAU, Conseiller Municipal - Membre titulaire
Mme TRAN, Conseillère Déléguée – Membre suppléant
Mme AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre suppléant
M. KOENIG, Adjoint au Maire – Membre suppléant
M. ROSSION, Conseiller Municipal – Membre suppléant
M. KRAUSENER, Conseiller Délégué - Membre titulaire
M. LEKADIR, Adjoint au Maire – Membre suppléant

M. GANDAR, Président, ouvre la séance à 16H15 en excusant les membres ne pouvant être présents.

POINTS CM :

POINT 1 : Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise communale située rue de Vallières..

Pas d'observations particulières.

La Commission émet un avis favorable

POINT 2 : Avenant à la convention foncière du 7 novembre 2013 concernant la zone d'activité de Coincy

Pas d'observations particulières.

La Commission émet un avis favorable

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19H00.

Le Président de la Commission :

Pierre GANDAR